



The Institute of Internal Auditors
L'Institut des auditeurs internes
Canada

Institut des auditeurs internes du Canada
Mémoire prébudgétaire fédéral 2026

Recommandations de l'IIA Canada 2026

Recommandation no 1

L'Institut des auditeurs internes du Canada (l'IAI Canada) recommande que le gouvernement du Canada assure un financement stable et adéquat des fonctions d'audit interne dans l'ensemble du secteur public. Le maintien ou l'augmentation des niveaux budgétaires actuels garantira une fonction d'audit interne solide et indépendante qui protège les contribuables canadiens en favorisant la reddition de comptes, la transparence et une gestion responsable des fonds publics. L'audit interne fournit une assurance que les ressources sont utilisées comme prévu et soutient la confiance envers la gestion efficace des programmes et services publics.

Recommandation no 2

IAI Canada recommande que le gouvernement du Canada élabore une *directive exhaustive sur l'audit interne en matière d'intelligence artificielle*. Une telle directive garantirait que l'utilisation de l'intelligence artificielle par le gouvernement repose sur une assurance indépendante robuste permettant d'identifier et d'atténuer les risques émergents, tout en mettant en place des mesures de protection proactives pour les Canadiens.

Introduction

IIA Canada estime que l'audit interne est au cœur d'une gestion efficace des risques et d'une saine gouvernance. Lorsqu'il est bien structuré et mis en œuvre, l'audit interne renforce les opérations et soutient la réussite à long terme tant des institutions publiques que des organisations privées.

Les recommandations présentées dans le mémoire prébudgétaire 2026 d'IAI Canada visent à garantir que l'audit interne continue d'agir comme un élément essentiel du dispositif d'assurance du gouvernement. L'atteinte de cet objectif nécessite l'alignement des activités d'audit interne sur les Normes internationales de l'audit interne ([Normes internationales d'audit interne™](#)), ainsi que l'établissement de cadres clairs favorisant la confiance du public dans l'utilisation des technologies émergentes.

Une fonction d'audit interne — opérant conformément au [Cadre international de référence des pratiques professionnelles](#) (IPPF®), incluant les Normes internationales de l'audit interne — fournit aux ministères et organismes fédéraux une assurance objective concernant la gouvernance, la gestion des risques et les processus de contrôle interne. Le travail d'audit interne renforce la confiance des parties prenantes et des contribuables en raison de son lien hiérarchique direct avec les administrateurs généraux des ministères fédéraux.

L'octroi de ressources suffisantes à l'audit interne renforce sa portée et ses retombées bien au-delà des ministères individuels. Il inspire confiance envers les systèmes et processus publics, protège les fonds des contribuables et soutient les bases d'un gouvernement efficace.

Ce mémoire explique comment l'audit interne améliore la performance du secteur public et appuie la mission du gouvernement, exprimée par le premier ministre Mark Carney, de « devenir beaucoup plus productif [...] »¹ en mettant l'accent sur les résultats plutôt que sur les dépenses [...]. Ensemble, ces recommandations positionnent le gouvernement du Canada à l'avant-garde des pratiques en audit interne.

Recommandation 1

Alors que le gouvernement envisage des mesures d'économie dans l'ensemble de la fonction publique fédérale, l'audit interne constitue un levier stratégique pour accroître l'efficacité, simplifier les processus et assurer une mise en œuvre efficace et responsable des mesures. À une époque où la confiance du public et la prudence budgétaire sont essentielles, l'audit interne est un pilier de la gouvernance responsable. Il garantit que chaque dollar dépensé génère de la valeur pour les Canadiens, tout en renforçant l'intégrité des institutions publiques.

¹ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, « Politique sur l'audit interne ». 24 octobre 2023, <https://www.tbs-sct.canada.ca/pol/doc-fra.aspx?id=16484>

Afin de permettre à l'audit interne de continuer à produire des résultats significatifs, IIA Canada encourage fortement le gouvernement à **maintenir un financement stable et adéquat de l'audit interne dans tous les ministères fédéraux dans le budget 2026.**

La protection de la capacité d'audit interne permettra de renforcer la transparence et la reddition de comptes gouvernementales en :

- fournissant une assurance indépendante efficace sur les contrôles internes et la gestion des risques des ministères
- renforçant la surveillance des dépenses des fonds publics
- améliorant la collaboration entre les dirigeants ministériels et l'audit interne afin d'accroître l'efficacité opérationnelle

Fondamentalement, l'audit interne s'appuie sur une compréhension approfondie des organisations pour offrir une assurance pertinente et des conseils stratégiques. Cette approche est efficace parce qu'elle garantit que les professionnels qui effectuent les évaluations possèdent une connaissance fine des objectifs stratégiques, de la culture et de l'appétence pour le risque de l'organisation. Ces connaissances permettent de produire des audits internes fournissant aux administrateurs généraux — et, par extension, au Parlement — des informations substantielles et prescriptives.

Alors que le gouvernement continue d'ajuster les dépenses et les opérations ministérielles afin de refléter les objectifs d'efficacité budgétaire, un investissement soutenu dans des fonctions d'audit interne bien dotées permettra :

- de renforcer la surveillance
- d'améliorer la performance
- de réduire les inefficacités gouvernementales

Le résultat est un gouvernement plus transparent, plus productif et plus responsable.

Dans l'ensemble du secteur public canadien, les fonctions d'audit interne ont démontré de façon constante leur capacité à repérer des gains d'efficacité, à éviter des coûts et à renforcer les contrôles internes. Cette réalité se reflète dans les rapports publics d'audit interne des ministères ainsi que dans les observations des bureaux du vérificateur général, tant au fédéral qu'au provincial, qui soulignent régulièrement l'importance d'une solide surveillance interne. Ces constats confirment le rôle reconnu de l'audit interne comme levier pratique et rentable d'une administration saine.

Recommandation 2

La prolifération rapide des technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, a le potentiel de transformer fondamentalement les gouvernements et les industries. Dans sa

lettre de mandat au Cabinet au printemps 2025, le premier ministre Carney a reconnu ce changement de paradigme, affirmant que le gouvernement du Canada « deviendra beaucoup plus productif en déployant l'IA à grande échelle ».²

Alors que le gouvernement cherche à tirer parti des avantages des nouvelles technologies, il doit également mettre en place des mesures appropriées pour gérer l'augmentation correspondante des risques organisationnels.

L'IAI Canada recommande l'élaboration d'une **directive spécifique sur l'audit interne en matière d'intelligence artificielle** afin d'assurer une assurance indépendante cohérente quant au déploiement de l'IA dans l'ensemble du gouvernement. Une telle directive viendrait compléter la Politique sur l'audit interne du Conseil du Trésor du Canada et garantirait que les fonctions d'audit interne soient systématiquement mobilisées pour :

- identifier et atténuer les risques liés à l'IA
- assurer la présence de contrôles internes appropriés et d'une surveillance indépendante des systèmes d'IA

Compte tenu de l'incidence importante de l'IA sur les opérations gouvernementales, il est essentiel que le gouvernement établisse des mesures de protection claires et proportionnées encadrant l'utilisation de ces technologies. L'IAI Canada appuie une approche équilibrée qui favorise l'innovation tout en assurant des garde-fous adéquats pour protéger les Canadiens contre les risques potentiels liés à l'IA.

Dans l'élaboration d'une stratégie globale en matière d'IA, le gouvernement devrait mettre l'accent sur la bonne gouvernance, des contrôles internes robustes et une gestion rigoureuse des risques. L'intégration d'une directive formelle d'audit interne pour l'IA contribuera à garantir l'application cohérente de ces éléments selon les meilleures pratiques reconnues à l'échelle mondiale.

L'audit interne joue un rôle clé dans la gestion des risques propres aux systèmes d'IA. Étant donné que l'IA repose sur de vastes ensembles de données et des algorithmes complexes, elle peut introduire des risques liés à la qualité des données, aux biais, à l'exactitude des modèles et à des résultats imprévus si elle n'est pas adéquatement encadrée.

Les auditeurs internes évaluent l'intégrité et l'exhaustivité des données utilisées pour entraîner les modèles, examinent les contrôles entourant leur développement et leur déploiement, et analysent les cadres de gouvernance afin d'assurer une responsabilité claire, des processus de validation adéquats et un suivi continu de la performance. Ils examinent également les risques liés à la cybersécurité et à la protection de la vie privée, contribuant

² Carney, Mark. « Lettre de mandat ». 21 mai 2025. Cabinet du premier ministre., <https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2025/05/21/lettre-de-mandat>

ainsi à assurer la protection des données sensibles conformément aux lois et politiques applicables.

De plus, l'audit interne favorise la transparence et l'explicabilité, permettant de comprendre et de justifier les décisions fondées sur l'IA. Grâce à des techniques de surveillance continue, les auditeurs peuvent détecter des anomalies ou des comportements inattendus des modèles, réduisant ainsi les risques de défaillances importantes.

L'audit interne joue également un rôle essentiel en interpellant la direction sur les considérations éthiques, notamment l'équité et les conséquences non intentionnelles de l'utilisation de l'IA. Cela renforce la confiance envers les systèmes d'IA et assure leur alignement avec l'appétence pour le risque et les exigences réglementaires.

Une directive sur l'audit interne en matière d'IA améliorerait la conformité, protégerait les renseignements sensibles et appuierait une surveillance continue permettant de détecter des problèmes tels que la dérive des modèles ou la dégradation de leur performance au fil du temps.

Alors que le gouvernement adopte de nouvelles technologies pour accroître l'efficacité de ses opérations, la protection des Canadiens doit demeurer au cœur de toute stratégie. Le renforcement des exigences d'audit interne en matière d'IA contribuera à assurer un déploiement responsable, éthique et efficace de ces technologies, tout en réduisant les risques et en renforçant la confiance du public.

Conclusion

L'audit interne ne doit pas être considéré comme une fonction discrétionnaire. Bien plus qu'un simple mécanisme de conformité, il constitue la pierre angulaire d'une gouvernance responsable et transparente qui favorise :

- la création de valeur organisationnelle
- l'excellence opérationnelle
- la discipline et la saine gestion des finances publiques
- une assurance indépendante

Des fonctions d'audit interne bien dotées permettent aux ministères et organismes fédéraux de prendre des décisions mieux éclairées, d'éliminer les inefficacités, de réduire les risques et d'affecter les ressources là où elles sont le plus nécessaires. Les auditeurs internes fournissent une assurance indépendante et des recommandations fondées sur les risques qui favorisent des dépenses plus judicieuses et améliorent la prestation de services aux Canadiens.

Dans l'élaboration du budget 2026, le gouvernement doit reconnaître l'audit interne comme un actif stratégique de grande valeur. En maintenant et en renforçant sa capacité et son encadrement, le gouvernement sera mieux outillé pour respecter ses engagements envers les Canadiens — avec davantage d'efficacité, de transparence et de reddition de comptes.

Pour toute question concernant le contenu de ce mémoire, veuillez communiquer avec Ryan Singh, directeur, Affaires publiques (Canada et Caraïbes), à l'adresse suivante : Ryan.Singh@TheIIA.org.

À propos de l'Institut des auditeurs internes du Canada

L'Institut des auditeurs internes (The IIA) est une association professionnelle internationale regroupant plus de 270 000 membres dans le monde et ayant décerné plus de 200 000 titres de Certified Internal Auditor® (CIA®). Fondé en 1941, The IIA est reconnu mondialement comme chef de file de la profession en matière de normes, de certification, de formation, de recherche et d'orientation technique.

L'Institut des auditeurs internes du Canada (l'IAI Canada), qui fait partie de cette organisation mondiale, représente plus de 8 200 membres à travers le pays. Grâce à son réseau de 12 sections locales, IIA Canada offre de la formation, du perfectionnement professionnel, de la recherche et des services essentiels aux auditeurs internes, tout en faisant la promotion de la profession auprès des gouvernements, des organismes de réglementation et des principales parties prenantes.